

**DUJEL 240Z**

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle			
Santé	3	3	   			
Risque d'incendie	0	0				
Réactivité	0	0				

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-10-20

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**

**Nom du produit:** DUJEL 240Z  
**MSDS #:** MSD00001  
**Code du produit:** 11651470, 11651100  
**Utilisation recommandée:** Nettoyant acide en gelée.  
**Producteur, importateur, fournisseur:**  
 JohnsonDiversey, Inc. Canadian Headquarters  
 3630 E. Kemper Rd. JohnsonDiversey - Canada, Inc.  
 Cincinnati, OH 45241 2401 Bristol Circle  
 Phone: 1-800-438-2647 Oakville, Ontario L6H 6P1  
 Phone: 1-800-668-3131  
**Téléphone en cas d'urgence:** 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**
**Aperçu des premiers secours**

DANGER. CORROSIF POUR LES YEUX . PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX . PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

**Principales voies entree:** Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.  
**Contact avec les yeux:** Corrosif . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.  
**Contact avec la peau:** Irritation sévère des yeux. L'exposition répétée de la peau peut en causer la sensibilisation  
**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.  
**Ingestion:** Corrosif. Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**
**Composants Dangereux**

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Urea monohydrochloride	506-89-8	10 - 20%	1121 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Éthylèneglycol	107-21-1	1 - 5%	4700 mg/kg (rat)	9530 mL/kg (rabbit)	200 mg/m <sup>3</sup> (rat)

**4. PREMIERS SECOURS**

**Contact avec les yeux:** Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .  
**Contact avec la peau:** Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin .  
**Inhalation:** En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .  
**Ingestion:** Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .  
**Conditions médicales aggravées:** Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants , Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction appropriés:** Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.  
**Dangers spécifiques:** Non applicable  
**Risques Inhabituels** Aucun à notre connaissance  
**Méthodes particulières d'intervention:** Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles:</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Méthodes de nettoyage - déversement important. Eviter que le produit arrive dans les égouts. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des lieux bien ventilés. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.

### Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

### Equipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection des mains:</b>	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend gants en néoprène.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Éthylèneglycol	107-21-1	100 mg/m <sup>3</sup> (Ceiling)		100 mg/m <sup>3</sup> (Ceiling)

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique:</b>	Liquide	<b>Aspect:</b>	solution aqueuse
<b>Couleur:</b>	Bleu	<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	>212 (°F) >100 (°C)
<b>Odeur:</b>	Pas d'information disponible	<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Indéterminé
<b>Densité:</b>	1.062	<b>pH:</b>	1
<b>Dilution pH:</b>	2.33	<b>Densité:</b>	Pas d'information disponible
<b>Masse volumique apparente:</b>	Pas d'information disponible	<b>Température de décomposition:</b>	indéterminé
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible	<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible	<b>Solubilité:</b>	Soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants:</b>	Pas d'information disponible	<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):</b>	0
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible	<b>Point d'éclair:</b>	>200 (°F)>100 (°C)
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible		

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité:</b>	Le produit est stable
<b>polymérisation:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucun raisonnablement prévisible
<b>Matières à éviter:</b>	Des bases.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	ORALE DL50 estimé entre 500 - 5000 mg/kg corrosive
<b>Information sur les composants:</b>	Voir la Section 3
<b>Toxicité chronique:</b>	L'exposition répétée de la peau peut en causer la sensibilisation
<b>Effets spécifiques</b>	
<b>effets cancérogènes:</b>	Aucun connu

effets mutagènes: Aucun connu  
 Toxicité reproductrice: Aucun connu  
 Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

**Composants Dangereux**

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Information environnementales** En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif . Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État .

**RCRA Hazard Class:** D002

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT/TDG:** S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Inventaires internationaux**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Chine (IECSC).

**Réglementation des É.-U.**

**Proposition 65 de la Californie:** Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

**LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT**

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Amine éthoxylée	61791-26-2	-	-	-	-	-	-
Urea monohydrochloride	506-89-8	-	-	-	-	-	-
Éthylèneglycol	107-21-1	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	-
Propriété intellectuelle	TS*	-	-	-	-	-	-

**CERCLA / SARA**

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Éthylèneglycol	107-21-1	1 - 5%	5000		Listed.

Composants	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Éthylèneglycol	Listed.		

**SARA 311/312 Hazard Categories**

Immédiat Y  
 Différée Y  
 Incendie: N  
 Réactivité N  
 Décompression soudaine N

**Canada**

**WHMIS:** E Matières corrosives.



Composants	N° CAS	NPRI
Éthylèneglycol	107-21-1	Listed

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Cause de la révision:** Non applicable  
**Préparé par:** NAPRAC  
**Conseils supplémentaires:** Aucune

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*